

procureur. J'en ay fait part à tous ceulx qui affectionnent la conservation et prospérité de Vostre Majesté ; qui tous avec moy prient l'Eternel de la préserver doresnavant de tels et semblables accidents. Lesquels aussy, pour les éviter de vostre part, Sire, je prendray la hardiesse de luy dire qu'il me semble, pour se préserver, et refraindre tels crimes et parricides, qu'il faille donner plus de cours à la rigueur de la justice, contre la bonté de son naturel mesme, qu'elle n'a fait jusques icy ; sans se soucier de tout ce que luy pourra dire l'ambassadeur d'Espagne, auquel, si l'on veult croire, sera encores deub de récompense. La procédure que Vostre Majesté a faite contre ces méchants, et nommément le secrétaire, ne peult estre blasmée de créature vivante.

Le roy de la Grande Bretagne a beaucoup d'obligation à Vostre Majesté du soing qu'elle a de luy remonstrer ce qui est de son salut. L'électeur Palatin a fait de mesme. Mais je craings que si Sa Majesté ne quitte certaines maximes d'estat, que mal aysément croira il ses amys du tout, laissant, en ce faisant, tousjours moyen aux méchants de fomentier le feu de leurs injustes desirs contre luy (1). Je me fusse volontiers mis en devoir de faire le mesme office, mais ayant recogneu que ma bonne volonté luy a esté jusques ici peu recommanda-

(1. Voyez la lettre LX, ci-dessus p. 266 note 2. Il faut remarquer que Jacques I^{er}, environné d'abord de quelques gentilshommes écossais, ses intimes, projeta de trop bonne heure, une entière union de l'Angleterre et de l'Ecosse (Voyez LINGARD, *History of England*).